

CHARLOTTE LIBERT-ALBANEL

Maire de Vincennes Conseillère régionale d'Île-de-France

Vincennes info : Madame le Maire, il y a quelques semaines, les Vincennois comme l'ensemble des Français ont élu leur président de la République et leurs députés. Quels enseignements tirez-vous de cette séquence électorale ?

Charlotte Libert-Albanel : Les deux scrutins que nous venons de vivre sont, d'une certaine manière, à la fois révélateurs de la situation générale de notre pays et inquiétants. La faible participation à ces scrutins des Français, et dans une moindre mesure des Vincennois, ajoutée à la défiance grandissante des électeurs vis-à-vis des femmes et des hommes politiques, sont des indicateurs qui ne doivent laisser personne indifférent. Ces élections ont également révélé une fragmentation de l'électorat et surtout pour la première fois depuis très longtemps fait émerger des partis extrémistes proposant des programmes à la radicalité excessive, aux discours simples voire simplistes, visant principalement à exister médiatiquement. Cette méthode qui est sans doute aussi la conséquence des crises que nous traversons n'est pas celle qui pourra à mes yeux les résoudre.

La brutalité dans le débat politique vient s'ajouter à celle qui prospère dans les manifestations, sur les réseaux sociaux et dans les émissions des chaînes d'informations en continu. C'est un constat certes pessimiste mais nous devons le prendre en compte car il se généralise.

V.I. : Ce constat, vous le faites aussi à Vincennes ?

C. L.-A. : Oui, parfois. Certains, une minorité heureusement, utilisent tout de même ces méthodes de défiance, de brutalité verbale ou de désinformation pour faire passer leur message ou leurs craintes. C'est une ambiance et un climat que je trouve inquiétants pour notre démocratie locale, et que chacun doit considérer en responsabilité. Loin de diviser, la méthode de notre équipe municipale repose sur la volonté de rassembler le plus grand nombre d'habitants derrière une vision pour notre ville. La difficulté est d'expliquer que la somme des intérêts particuliers ne fait pas l'intérêt général. En tant que maire je comprends certaines colères ou certains doutes et les accepte, mais ça n'est pas dans la réaction à l'outrance de certains que se fait une politique municipale. L'instantanéité qui

découle des réseaux sociaux et de leurs algorithmes par exemple tend à transformer la moindre information en généralité, et chaque propos en vérité absolue. La richesse du débat disparaît trop souvent au profit de visions sans nuance, de colères démesurées qui déforment la réalité beaucoup plus complexe que l'on ne veut le croire. Si internet rapproche et offre rapidement un très grand nombre de solutions, dans la réalité chacun sait que l'on ne peut pas tout faire aussi rapidement. Et un maire est un citoyen comme les autres, il ne peut pas tout autoriser ou tout interdire, il respecte la loi et les normes. En politique comme sur ces réseaux sociaux, nous devons apporter de la modération et de la nuance pour apaiser les débats.

« Apaiser la ville, c'est éviter de la fracturer et donc d'abord permettre à chacun de pouvoir y vivre. »

V.I. : Votre vision du débat comme de la ville est donc celle de l'apaisement ?

C. L.-A. : Exactement. Apaiser la ville, c'est éviter de la fracturer et donc d'abord permettre à chacun de pouvoir y vivre. C'est l'esprit du plan Handicap 2022-2027 que nous avons voté à la fin de l'hiver dernier. Vous savez, Vincennes est engagée de longue date dans une politique en faveur de l'accessibilité, de l'inclusion et de l'autonomie de toutes les Vincennoises et de tous les Vincennois en situation de handicap. Notre volonté dans ce programme d'actions est de faciliter l'accès de tous à l'offre de services de notre collectivité et de proposer un parcours de vie sans rupture. Cela passe par une vigilance quotidienne pour améliorer l'accès à l'espace public, à l'éducation, à des soins de qualité, pour offrir des services accessibles, inclusifs, un soutien de proximité lorsque c'est nécessaire et permettre à chacun et chacune d'exercer sa pleine citoyenneté. C'est d'ailleurs dans le même esprit que



© Serge Guillemot

nous avons élaboré en concertation et voté au printemps dernier le Plan Vélo & Mobilités douces de Vincennes dont le but est de partager davantage l'espace public. Loin des intérêts catégoriels, ce qui a guidé notre action est de permettre la cohabitation de l'ensemble des modes de déplacement dont peuvent avoir besoin toutes les générations de Vincennes. Avec ce plan, nous allons consacrer 11 millions d'euros sur trois ans à l'adaptation de certaines de nos rues aux cheminements des piétons et des cyclistes. Rappelons qu'au quotidien, les Vincennes se déplacent à 75 % à pied, à vélo ou en transport en commun et qu'une très grande majorité des voitures sont conduites par des habitants de villes environnantes. Dans les mois qui viennent nous allons également faciliter et soutenir le déploiement des livraisons de colis à domicile en vélo cargo afin de réduire considérablement, nous l'espérons, les fourgonnettes qui se garent en double file un peu partout pour livrer.

V.I. : Cette rentrée succède à un été marqué par d'intenses périodes de canicule. Face au dérèglement climatique, nous partageons tous les mêmes préoccupations et inquiétudes.

Que fait Vincennes à son échelle ?

C. L.-A. : Elle agit – et pas seulement depuis cet été ! Depuis de nombreuses années, Vincennes a développé une approche novatrice et pragmatique en matière de développement durable, consciente qu'une grande partie des enjeux environnementaux et climatiques se jouaient aussi à l'échelle locale. Dès 1999, notre ville a participé à la création de « Montreuil-Vincennes énergie », devenue depuis un acteur essentiel de l'Est parisien en matière de réduction des gaz à effet de serre. En 2009, nous avons été les premiers dans le Val-de-Marne à nous doter d'un Agenda 21 pour agir concrètement. L'Acte 2 initié en 2015 a permis à notre commune la mise en œuvre de plus de 200 actions concrètes en douze ans. Parce que la transition écologique reste une urgence, la majorité municipale a souhaité poursuivre son action dans ce domaine en initiant l'élaboration d'un Pacte éco-citoyen, véritable plan local de développement durable. Ce pacte est l'une des priorités de notre mandat, il s'inscrit

autour de cinq grandes thématiques : le climat ; l'énergie ; la solidarité ; la production, la consommation et la santé ; mais aussi l'éco-exemplarité de la Ville. Son objectif est d'apporter des réponses locales et concrètes pour notre commune et les générations futures. Ce pacte est ambitieux puisque nous allons lui consacrer plus de 55 millions d'euros sur les quatre prochaines années.

« Le pacte éco-citoyen est l'une des priorités de notre mandat. Nous allons lui consacrer plus de 55 millions d'euros sur les quatre prochaines années. »

V.I. : Prévoyez-vous aussi sur ce terrain de faire des économies, en poursuivant des objectifs en matière de sobriété énergétique ?

C. L.-A. : Vous savez, le développement durable, la transition énergétique, l'écologie urbaine ne sont pas des politiques publiques au même titre que les autres mais bien des valeurs transversales que nous défendons à tous les niveaux de notre action locale : toutes les économies que nous pouvons faire en matière d'énergies ou de ressources vont dans ce sens. La sobriété énergétique n'est pas une nouveauté pour nous, mais il est vrai que ces actions-là sont peut-être moins visibles que d'autres. Par exemple, nous poursuivons depuis 2015 notre plan de rénovation de l'éclairage public, 50 % de notre parc est déjà passé en LED, beaucoup moins énergivore. Nous avons diminué le temps d'éclairage de 4 % cette année. Cela peut paraître peu mais au niveau d'une ville et sur une année entière, c'est assez considérable. Nous avons aussi adapté la puissance de nos éclairages en fonction de la hiérarchie des voies communales et dans le même temps baissé la puissance de 30 % la nuit entre 23h et 5h sur les nouveaux luminaires installés. Nous testons aujourd'hui des détecteurs de présence et avec des start-up innovantes réfléchissons à l'éclairage de demain avec la bioluminescence par exemple. Concernant le mobilier publicitaire, ancien sur notre commune, le renouvellement de marché



© Serge Guillemot

public en 2023 permettra de l'adapter en intégrant des horloges pour l'extinction nocturne.

L'eau est un autre domaine sur lequel nous agissons pour réduire les consommations. J'ai demandé aux services municipaux, et nous solliciterons évidemment les habitants, de revoir notre politique de nettoyage à l'eau de certaines rues en fonction des saisons. Vous le voyez, Vincennes a complètement intégré ce besoin de sobriété ; toutefois, cela ne se fera pas au détriment de la sécurité des personnes ou de la propreté de nos rues.

V.I. : Le diagnostic préalable à l'élaboration du Pacte éco-citoyen a clairement démontré combien le patrimoine bâti était le secteur générant le plus d'émission de gaz à effet de serre à Vincennes. Dans une ville aussi construite que la nôtre, au-delà de la rénovation énergétique, quelle place peut-on donner au végétal en ville ?

C. L.-A. : Il faut lui donner une place centrale, c'est indiscutable, mais pour cela il faut aussi comprendre comment la ville d'aujourd'hui, que nous connaissons, s'est construite et quelle place elle a accordé aux arbres dans cet ensemble urbanisé. La fonction de l'arbre dans la ville a été diverse au fil du temps. Arbres de fortification pour défendre les villes,

>> suite p.6

>> bois pour le chauffage ou pour permettre de nourrir les habitants, arbres fruitiers, d'agrément ou de délimitation : l'arbre a toujours eu sa place dans la ville, même si cela sonne comme un oxymore tant ces deux entités semblent s'opposer. Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, contrairement à l'automobile, très valorisée dans le contexte des Trente Glorieuses, l'arbre en ville n'a pas été ménagé à sa juste valeur. Les programmes des années 70 comprenaient de maigres "espaces verts" où les arbres se trouvaient comme pris en otages, traités comme de vulgaires éléments de mobilier urbain. Nous subissons encore les conséquences de cette vision qui n'a pas été adaptée à la longévité des arbres en ville. Les fosses sont souvent trop petites, les arbres meurent faute de pouvoir déployer leurs racines. Ces racines qui d'ailleurs déforment parfois les trottoirs car les essences plantées il y a vingt ou trente ans n'étaient pas forcément adaptées. Enfin, des arbres ont parfois poussé trop près de réseaux d'eau ou de gaz dont les normes de protection ont changé. Dès lors que faire ? Laisser ces arbres car ils sont anciens au risque de créer des accidents, ou au contraire réparer les erreurs du passé ou plus récentes et préparer l'avenir ? C'est la position de l'équipe municipale : redonner une vraie place au végétal et aux arbres dans la ville.

C'est dans cet esprit que nous avons initié notre plan de renaturation de la ville. Cela passe par la préemption de certains espaces que nous allons consacrer à la création de nouveaux jardins publics, la plantation d'arbres comme récemment sur la place Jean-Spire Lemaître à l'est

de notre ville, la création de rues jardins quand la replantation d'arbres est rendue impossible en raison des réseaux souterrains, le réaménagement d'espaces arborés anarchiques ou dangereux comme devant le château. Le principe est de ne pas réitérer les erreurs du passé, mais de choisir des essences d'arbres nobles et durables et surtout adaptées à la ville et au réchauffement climatique. Nous avons également inscrit l'ambition de redonner toute sa place à l'arbre et plus largement à la nature en ville en renforçant la réglementation du Plan local de l'urbanisme qui, dans sa dernière modification, a permis l'identification et la préservation des arbres remarquables sur l'espace public mais également privé, la protection des jardins sur rue et a renforcé plus généralement la place de la nature et la biodiversité en imposant un taux de pleine terre sur les parcelles. Toutes ces actions coordonnées vont j'en suis certaine nous permettre de redonner une respiration à notre ville, l'apaiser aussi et réduire les îlots de chaleur.

V.I. : Le végétal, les émissions de gaz à effet de serre, tout cela a-t-il aussi été pris en compte pour la rénovation du centre Georges-Pompidou ? D'ailleurs est-il nécessaire d'investir sur un lieu de loisirs alors que l'inflation et le pouvoir d'achat préoccupent nos concitoyens ?

C. L.-A. : Oui – mais également pour le futur gymnase à l'Est ou le futur lycée. Vous savez, comme je l'ai dit, l'écologie urbaine est présente dans chacun de nos projets. C'est vrai y compris lorsque nous faisons le choix de rénover le centre

sportif et culturel Georges-Pompidou qui après presque 50 ans d'existence ne correspondait plus en termes d'usages aux attentes des Vincennois, ni en termes de normes d'ailleurs. La place du végétal sera renforcée, avec la modification des jardins actuels qui incluront la toiture dans un parc paysager en pente douce qui sera sécurisé et accessible à tous. D'un point de vue énergétique, les architectes travaillent sur le principe de panneaux photovoltaïques sur le toit et d'un chauffage par géothermie. Ce futur jardin public d'un hectare, véritable poumon en centre-ville, préservera la quasi-totalité des arbres actuellement sur le site, à l'exception de quelques pins qui seront évidemment compensés. Rénover nos équipements publics ça n'est pas faire des dépenses inconsidérées ; c'est investir sur l'avenir et offrir aux générations futures des lieux de partage de la culture et de pratique du sport. Les confinements successifs nous ont démontré plus que jamais combien dans une ville comme la nôtre nous avons besoin de ce type d'équipement et peut-être encore plus en période de crise économique.

« Rénover nos équipements publics, c'est investir sur l'avenir et offrir aux générations futures des lieux de partage de la culture et de pratique du sport. »

V.I. : Vous évoquez les équipements. Chacun peut le constater, les chantiers du lycée et du gymnase avancent bien. Qu'en est-il du collège Saint-Exupéry ?

C. L.-A. : C'est un dossier important que nous suivons avec une vigilance toute particulière. Pour mémoire, alors que le Département effectuait des études préalables à la rénovation du collège Saint-Exupéry, des diagnostics de sols ont révélé la présence de solvants chlorés en sous-sols. Si la situation ne présentait heureusement pas d'urgence sanitaire, par mesure de précaution le collège a été transféré sur le cours des Maréchaux à Paris. Depuis, le Département a élaboré un plan de gestion du site afin de définir précisément les tra-



© Serge Guillemot

vaux de dépollution à réaliser. Nous avons voté à l'unanimité au dernier Conseil municipal ce plan qui comprend notamment la déconstruction, et la reconstruction à l'identique d'une partie de l'aile Est du bâtiment le plus récent du collège, de la crèche. Le principe est d'y reconstruire un nouveau collège, de créer un jardin public sur la partie Nord de la parcelle et l'édification d'un petit immeuble d'habitation côté rue de la Liberté. Ce projet a été voté à l'unanimité au dernier Conseil municipal et au Conseil Départemental : une réunion publique est bien sûr prévue dans quelques semaines.

V.I. : Nous évoquons ensemble les grands projets qui participent de la qualité de vie dans notre ville. Celle-ci passe aussi par la vie quotidienne, et par exemple la sécurité.

C. L.-A. : Permettez-moi avant tout de saluer, en matière de sécurité, le travail des sapeurs-pompiers qui ont été formidables lors de l'effondrement du chantier de construction privé rue Clément-Viénot. Ils ont démontré une fois encore leur professionnalisme.

En matière de sécurité publique l'attente de nos concitoyens est, en effet, importante et justifiée. Depuis le début de ce mandat j'ai souhaité travailler à la réorganisation de notre action dans ce domaine : nous devons savoir nous remettre en question et adapter notre police municipale. Le confinement, dans un premier temps, puis le départ récent en province du chef de notre police municipale ne nous ont pas permis de réaliser les adaptations espérées : mais nous avons pu prendre le temps d'analyser et de réfléchir à une nouvelle organisation. Dans cet esprit, nous allons recruter un directeur de la Tranquillité et la Sécurité publique chargé de coordonner la politique locale de sécurité en liaison avec le chef de la police municipale, les différents services municipaux et nos partenaires institutionnels. Ma volonté est que nous puissions agir efficacement à la fois sur la délinquance et le respect de la loi évidemment, mais aussi sur la question plus complexe des incivilités et des nuisances sonores, dans la continuité du travail initié depuis un an avec les médiateurs de rue. Apaiser la ville c'est aussi veiller au bon respect du voisinage et à la



© Anne-Charlotte Compan

réduction des nuisances de proximité. Ça n'est pas forcément aussi simple que nous pourrions le croire mais un travail spécifique sera effectué dans le courant de ce mois avec les services du procureur de la République pour travailler l'articulation des procédures administratives et judiciaires.

V.I. : Le mois de septembre sera donc dense ! Quelles sont les autres nouveautés qui attendent les Vincennes en cette rentrée ?

C. L.-A. : Oui, comme à chaque rentrée il y aura quelques nouveautés ! Dans nos écoles le nouveau marché de restauration scolaire va être mis en œuvre : nous passons désormais au 100 % bio pour les fruits, légumes, légumineuses, céréales, les laitages et les œufs ; les viandes proposées seront toujours labellisées et les filières courtes privilégiées. De la qualité des produits servis à l'équilibre des repas, un ensemble de mesures a été prévu pour optimiser la qualité de la restauration – encore un engagement tenu par notre équipe municipale.

Nous avons également aménagé trois cours d'école en cours îlot à la maternelle de l'Est, aux élémentaires Est-Libération et Passeleu. Ces nouvelles cours vont contribuer à lutter contre le réchauffement climatique par une végétalisation repensée et en retirant les asphaltes et autres goudrons des cours d'école au profit de sols vivants capables de rafraîchir l'air, et à créer des espaces mieux partagés par les élèves.

Dans le domaine du secteur social, l'épicerie solidaire gérée par la Croix-Rouge de Vincennes va s'agrandir en s'installant toujours à la même adresse mais dans les anciens locaux des clubs de retraités 54 rue Defrance. Dans une période de crise économique qui risque malheureusement de durer, c'est une solution pour les Vincennes en situation financière délicate et un soutien avant qu'ils ne retrouvent leur autonomie ou un emploi.

V.I. : Et il y a bien sûr tous les grands rendez-vous culturels, comme le retour cette année d'America...

C. L.-A. : Enfin ! (sourire). Les années « Covid » qui nous ont privés de ce rendez-vous littéraire ont forcément créé de la frustration chez les Vincennes et l'on sent une certaine excitation en ville à la veille de cette nouvelle édition qui nous permettra de célébrer le vingtième anniversaire de ce festival. À chaque édition notre ville vibre au rythme des rencontres avec les auteurs, les éditeurs et tous les passionnés de culture nord-américaine, Vincennes rayonne car elle est attractive pour la plus grande fierté de ses habitants. De la Journée des associations à celles du patrimoine et aux rendez-vous de la saison culturelle, les manifestations ne manqueront pas. Vous savez, ces rendez-vous sont importants car ils créent aussi une ambiance et un esprit – ils sont l'âme d'une ville ! ■